

PIERRE WILLIAM JOHNSON
Préface de Guy Kastler

BIOPIRATERIE

*Quelles alternatives au pillage des ressources naturelles
et des savoirs ancestraux ?*



La bible de la biopiraterie

Description

En 1992, les ressources génétiques, dont la plupart se trouvent dans les pays en développement, quittent le patrimoine commun de l'humanité et entrent dans le giron des souverainetés nationales. Désormais, les entreprises ne peuvent plus y avoir libre accès sans avoir à redistribuer une partie des bénéfices qu'elles peuvent en tirer. Posés par la Convention sur la diversité biologique (CDB), ces principes constituent la base sur laquelle un partage équitable des avantages issus de la biodiversité et des connaissances devait s'organiser.

Presque dix ans après la signature de la CDB, P.W. Johnson revient sur le phénomène de la biopiraterie [\[1\]](#) en proposant un nouvel éclairage de cette notion et de celle de biocommerce éthique. Analysant les enjeux de la biopiraterie et les textes juridiques pertinents, P.W. Johnson montre comment la lenteur des États pour traduire les principes de la CDB dans leurs législations nationales a laissé aux entreprises une latitude pour les interpréter et mettre en place des partenariats avec les communautés autochtones. Mais il montre que les relations entre les entreprises et les producteurs et communautés locales sont plus ou moins étroites et horizontales selon leur taille. P.W. Johnson propose aussi une évaluation de la pertinence des labels et des systèmes de garantie pour garantir le respect de ces nouveaux principes et des pistes pour élaborer des modèles de préservation et de partage des savoirs liés au vivant.

date créée

16 Fév 2017